

Thèse

Povl Skårup: *Les Premières Zones de la Proposition en Ancien Français: Essai de syntaxe de position*. Etudes romanes 6, Copenhague 1975. 554 pp.

Ebbe Spang-Hausen

L'ordre des mots constitue peut-être la partie de la grammaire où le lecteur risque le plus vite de perdre pied. La capacité du cerveau humain est rapidement mise à l'épreuve quand il s'agit de saisir les conséquences de l'application de deux ou trois règles de permutation. La tentation est grande alors de déclarer que les règles sont assez confuses et qu'il vaudrait mieux ne parler que de tendances. L'autre manière de s'en sortir, qui est celle qu'a choisie Povl Skårup, est d'introduire un système de notation suffisamment riche pour rendre compte des interférences des règles.

Ce choix de la manière difficile se justifie tout particulièrement dans le cas de l'ancien français, où l'ordre des mots forme un des obstacles majeurs à notre compréhension des phrases. Tant de règles sont liées au problème de l'ordre des mots, en particulier toutes les règles concernant l'emploi des pronoms personnels. A mon avis, il n'est pas exagéré de dire que les résultats de Skårup sont impressionnants: non seulement il nous donne des règles d'un grand intérêt linguistique, mais ces règles lui permettent en plus de relever un nombre proprement incroyable de fautes de lecture dans les meilleures éditions des textes médiévaux. Même les plus grandes autorités, comme Lucien Foulet ou Mario Roques, se voient, à plusieurs reprises, corriger par Povl Skårup, qui s'appuie à la fois sur des raisonnements serrés et sur une documentation qui est, elle aussi, impressionnante.

Mes seuls griefs concernent la forme de l'exposé qui, à certains endroits, aurait dû être plus clair. Ce n'est pas que le style de Skårup soit obscur. Loin de là. Mais il n'atteint pas toujours ce degré supérieur de clarté qui est nécessaire pour expliquer des phénomènes d'un haut degré de complexité.

En premier lieu, il me semble que Skårup aurait dû montrer quelles sont les propriétés les plus remarquables du modèle de Diderichsen, qui n'est guère connu en dehors de la Scandinavie. Le schéma ci-dessous peut donner, sous une forme un peu simplifiée, une idée du modèle de Diderichsen, tel qu'il a été adapté par Skårup:

	Fondement	Zone verbale				Zone postverbale
		régime	verbe	régime	sujet	
1			voit	le	il	encore
2	il	le	voit			encore
3	encore	le	voit		il	
4	lui		voit		il	encore
5	encore		voit		il	lui

Pour bien montrer la valeur de ce modèle, il peut être utile de présenter la conception traditionnelle sous une forme comparable :

	1 (Position accentuée)	2	3	4
1	voit	le	il	encore
2	il	le	voit	encore
3	encore	le	voit	il
4	lui	voit	il	encore
5	encore	voit	il	lui

Ce qui frappe tout d'abord dans le modèle de Diderichsen, c'est l'introduction de places vides. C'est certainement très utile et même nécessaire pour l'établissement d'un modèle de quelque généralité. Mais cela n'a rien de bien nouveau – c'est du moins ce qu'on fait depuis longtemps dans la description du syntagme nominal, où tout le monde accepte l'éventualité d'une place vide réservée à l'adjectif attribut antéposé.

Ce qu'il y a de plus particulier dans le modèle de Diderichsen, c'est l'idée d'une place libre, appelée ici la place du fondement. Avec cette place, on introduit un principe d'explication nouveau: la place d'un membre dans une phrase donnée peut s'expliquer par le fait qu'un autre membre occupe la place que le premier aurait pu occuper. A la place du fondement, il ne peut y avoir qu'un membre; donc, si on y met le sujet, le complément adverbial ne peut s'y trouver, et inversement. La règle indiquant la place du sujet devient un cas particulier de la règle générale qui dit que tout membre, sauf le verbe fini, mais seulement un membre à la fois, peut être mis à la place du fondement.

Il est clair que, en ce qui concerne la place du sujet, Skårup applique ce principe d'explication proposé par Diderichsen. Mais le principe entre-t-il en jeu quand Skårup veut utiliser ce schéma pour expliquer du même coup la place du pronom personnel régime? Cela me paraît plus douteux. Comme on peut le constater dans le schéma, le fait que la place du fondement soit occupée ou non n'explique pas en soi la place du

pronom régime: il n'est pas question qu'un membre en empêche un autre d'occuper une certaine place. Je ne conteste pas qu'on puisse utiliser le schéma de Diderichsen aussi pour étudier l'interdépendance entre la place du sujet et celle du pronom régime, mais on peut discuter, me semble-t-il, pour savoir si le schéma de Diderichsen offre seulement une notation adéquate, mais au fond équivalente à n'importe quelle notation traditionnelle, ou s'il offre aussi une puissance de généralisation supérieure grâce à la place libre.

Je crois, par contre, que Skårup exploite pleinement les possibilités du modèle en expliquant la place du pronom non-conjoint. Si la tradition explique bien l'exemple 4 des schémas (il faut employer la forme forte du pronom avant le verbe en position accentuée), elle explique cependant mal pourquoi on n'a pas l'ordre *encore lui voit il*, point qui est éclairci par le schéma de Skårup. Je me demande si, au fond, le progrès apporté par Skårup, et qui lui a permis de relever tant d'erreurs, n'est pas dû avant tout à une distinction plus rigoureuse entre pronoms conjoints et pronoms non-conjoints.

Alors que les remarques précédentes concernent plutôt des éclaircissements qu'on aurait pu souhaiter mais dont l'absence ne risque pas de faire perdre pied au lecteur, on est bien obligé de reconnaître qu'il faut faire un effort extraordinaire pour comprendre le passage crucial, au début du chapitre VI, où Skårup expose le plan de sa démonstration concernant la règle de la place du pronom régime. Comme la démonstration s'étend sur plus de cent pages, ce passage est décisif pour la compréhension d'une bonne partie du livre.

Il s'agit de prouver la règle qu'on pourrait noter

$$av \leftrightarrow fo$$

si $av =$ 'le pronom régime est placé avant le verbe' et $fo =$ 'la place du fondement est occupée'. C'est une biimplication, et, pour la prouver, il faut prouver les deux implications

$$Ib: av \rightarrow fo$$

$$IIa: fo \rightarrow av$$

Ces deux implications peuvent, selon les règles de la logique, être transformées respectivement en Ia et IIb:

$$Ia: \overline{fo} \rightarrow \overline{av}$$

$$IIb: \overline{av} \rightarrow \overline{fo}$$

où la barre indique la négation. La numérotation des règles (Ib, Ia, IIa, IIb) est celle de Skårup qui, malheureusement, n'a pas appliqué la notation de la logique symbolique pour énoncer les règles. Une telle notation montre clairement que Ia est rigoureusement équivalente à Ib, et IIa équivalente à IIb, ce qui n'est pas le cas dans l'exposé de Skårup. La notation logique aurait encore indiqué de façon plus évidente, surtout accompagnée de tables de vérité, que si l'on prouve Ia ou Ib et IIa ou IIb, on prouve la biimplication. Ce qui obscurcit l'exposé, c'est que Skårup tient compte non seulement des deux valeurs 'vrai' et 'faux', mais encore d'une troisième 'inopérant' (voir p. 312), parce que cela le gêne de déclarer vraie une implication quand le symbole à gauche de la flèche a la valeur 'faux'. Mais il me semble qu'on peut faire appel à cette simplification importante qu'offre la logique, justement parce que, comme Skårup le dit lui-même, la vérification consiste dans la réfutation de la falsification, et que, par suite, seul le cas

où l'antécédent est vrai et le conséquent faux nous intéresse vraiment, puisque c'est le seul cas qui puisse falsifier l'implication. Si j'ai un peu insisté sur ce point, ce n'est pas pour accabler Skårup, mais pour dire à d'autres lecteurs qui, comme cela a été le cas pour moi, douteront de la validité du raisonnement, que j'ai fini, à force de travail, par me laisser convaincre qu'il est correct.

Il faut ajouter que Skårup explique d'une façon nouvelle et convaincante certaines anomalies relatives aux constructions impersonnelles, et qu'il établit un rapport entre l'introduction des pronoms personnels sujets et le passage de *le me* à *me le*, passage qui, l'auteur en apporte la preuve, serait beaucoup plus récent qu'on ne le croyait. C'est un livre riche, qui aura sa place parmi les meilleures études grammaticales de l'ancien français.

Ebbe Spang-Hanssen
Copenhague

Réponse à Ebbe Spang-Hanssen

Je remercie Ebbe Spang-Hanssen pour la critique indulgente qu'il a faite de ma thèse. Ma réponse comprendra deux parties de longueur inégale, dont l'une portera sur la clarté insuffisante de mon exposé, et l'autre sur un problème particulier, mais essentiel.

J'admets que le lecteur peut avoir des difficultés à suivre mon exposé, et que toutes les difficultés ne sont pas dues aux matières traitées, et je le regrette beaucoup. Maintenant que le livre est là, tout ce que je puis faire, c'est de conseiller au lecteur de lire l'introduction et le résumé avant d'aborder les neuf chapitres qui les séparent dans le volume.

Le début du chapitre VI doit être particulièrement difficile à comprendre, et je vais essayer d'expliquer ma démarche d'une façon plus claire, parce que c'est là une partie très importante de la charpente de mon ouvrage. Dans ce qui précède ce chapitre, j'ai démontré ceci :

- (1) Quand la zone verbale d'une énonciative contient un pronom sujet placé après le verbe, elle est toujours précédée d'un membre placé dans la même proposition (je définis la place du fondement comme la place occupée par ce membre). Autrement dit: quand la place du fondement d'une énonciative est vide, le verbe n'est jamais suivi d'un pronom sujet (mais il peut être suivi d'un sujet non pronominal: «Vait s'en li pople», p. 176). Autrement dit encore: quand la place du fondement d'une proposition est vide et que le verbe est suivi d'un pronom sujet, la proposition n'est pas une énonciative.

Ainsi, l'énonciative «Si le veïstes vos» est normale, et l'adverbe «si» y occupe la place du fondement. Par contre, la proposition «Maldirunt il», qui est normale en tant qu'interrogative, est agrammaticale en tant qu'énonciative (elle est pourtant attestée en tant qu'énonciative, dans le Psautier d'Oxford, éd. 1860, 108.27, où elle traduit mot à mot son modèle latin: «Maledicent illi»).

J'ai démontré ceci également.

- (2) Lorsque le verbe d'une énonciative est suivi d'un pronom sujet, et que la zone verbale est donc précédée d'un membre qui occupe la place du fondement (conformément à (1)), les pronoms régimes précèdent toujours le verbe («Si *le* veïstes vos»).